



CHSCT d'AC du 23 mai 2017 – Déclaration de la CGT

Pour ce qui concerne la CGT, nous sommes surpris qu'il ait fallu insister pour qu'un point sur l'Arche soit inscrit à l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui. Le comité de suivi du 5 mai ne nous a en effet pas permis d'obtenir des engagements clairs et datés quant à la résolution des nombreux problèmes rencontrés depuis l'emménagement.

Tout d'abord, les télécommandes virtuelles censées éclairer, ventiler, chauffer, tirer les stores ont un fonctionnement lui aussi... virtuel. Dans de nombreux bureaux, il faut dévisser les néons pour ne pas être éclairés en plein jour. Nous vous demandons des informations précises sur les perspectives de fonctionnement normal du bâtiment qui est maintenant ouvert depuis un mois et demi. En particulier quelle protection contre la chaleur et les rayonnements solaires, à l'approche de l'été, pour les bureaux qui n'ont actuellement pas de stores.

Du point de vue de l'écologie qui est notre cœur de métier, nous souhaitons comprendre, chiffres à l'appui, en quoi l'obligation d'allumer son ordinateur pour éteindre la lumière est une avancée. Nous n'avons jamais pu obtenir les performances énergétiques de la Tour Séquoia, malgré de multiples demandes (bien que cette notion soit très clairement définie par notre ministère lui-même et disponible sur son site internet). Nous vous demandons de porter à notre connaissance les objectifs de performances énergétiques de l'Arche, afin de comprendre comment l'électricité qui s'allume en plein jour dès que quelqu'un bouge et qui reste généralement allumée toute la journée (c'est aussi le cas en Séquoia) génère des économies.

Dans l'état actuel, nous appelons particulièrement l'attention sur le mauvais état des étages inférieurs au niveau 3 où le Courrier, la Reprographie, la Cellule «dossiers» de GAP sont mal installés. Nous demandons que nos collègues puissent accomplir leur travail dans des conditions correctes, ce dont nous avons tous besoin, et que ce CHSCT décide de la date de la visite de la Cellule «dossiers».

Le PUCA est également en mauvaise situation de travail, par manque d'espace pour ses dossiers d'utilisation courante, qui ont été transférés à Nanterre.

Quant au 35ème étage, il est constamment soumis aux poussières, bruits et nuisances dus aux travaux du Toit. Jusqu'à quand ?

Nous voulons aussi insister sur l'accessibilité. Les pannes quasi constantes de l'ascenseur en souterrain pour les personnes à mobilité réduite étaient tout à fait prévisibles, puisque depuis qu'il existe cet ascenseur est toujours en panne. Qu'en attendant l'ouverture de l'accès en rez-de-chaussée, qui a quand même pris un mois, aucune mesure d'accompagnement n'ait été prévue, jusqu'à ce que la CGT fasse un signalement au registre Hygiène Sécurité, est vraiment triste. Reste maintenant l'inadaptation pour les non voyants des claviers tactiles des ascenseurs de l'Arche. Quand vous êtes au 28ème étage, par exemple, si vous utilisez la commande vocale pour aller au 27ème étage, il vous faut écouter l'énumération de tous les étages depuis le -1, y compris tous ceux auxquels l'ascenseur de cette batterie ne s'arrête pas. Et quand est énoncé votre étage... il ne faut surtout pas rater la manœuvre, sous peine de tout recommencer. La CGT demande l'installation d'un boîtier non tactile à chaque étage, comme en Séquoia, et en attendant un réglage spécifique aux batteries d'étages desservies. À plus long terme, et en liaison avec la DMA, une vraie réflexion doit être menée sur l'accessibilité et les correctifs nécessaires doivent être réalisés.

Nous avons pris connaissance des rapports des médecins de prévention et du bilan Santé, Sécurité, Conditions de travail pour 2015. Nous en remercions les auteurs. Cependant, nous avons appris le départ d'une des deux médecins de prévention, qui avait pourtant été recrutée récemment. Quelle est la situation aujourd'hui et quelles sont les perspectives ?

Les documents qui nous ont été communiqués n'ont de sens que si leur suivi dans le temps permet d'identifier les problèmes, d'en analyser les causes et de mettre en place des solutions. Il faut donc qu'ils soient d'abord compréhensibles. Sur ce point, concernant le bilan, son périmètre variable qui tantôt englobe et tantôt n'englobe pas les services techniques centraux, est peu lisible. Les « indicateurs de RPS » qui nous sont fournis ne peuvent prendre leur sens, comme l'indique d'ailleurs l'INRS dans son guide, que s'ils sont interprétables, notamment en les comparant à des références nationales. Ces données nationales sont régulièrement publiées. Il convient donc de les mettre en comparaison avec nos chiffres. Ainsi, en 2015, 32% des agents de la Fonction publique ont été malades, niveau comparable au chiffre moyen de 33% pour l'administration centrale. C'est ce qui nous permet de dire que la situation des agents des CVRH est révélatrice d'un problème : 50% ont eu des arrêts de maladie, ce qui est élevé (et ce n'est pas la première année). La récente circulaire du 31 mars 2017 sur le contrôle des arrêts de travail affirme que l'amélioration des conditions de travail est le *"vecteur le plus efficace pour lutter contre les absences au travail"*. La CGT demande que cette préoccupation se traduise dans les programmes de prévention et dans les réorganisations, que ce soit dans les services techniques centraux, à la DEB, au CGDD, à la DRH, récemment réorganisés, et partout ailleurs et en particulier dans les services identifiés comme en souffrance.

La CGT interviendra dans cette déclaration sur deux derniers points.

D'abord, les restaurants administratifs où nous constatons une manœuvre tout à fait pernicieuse de la part de la DRH : la baisse de 10 centimes de l'admission est annulée par le paiement du pain (10 centimes) et la surtaxe sur les légumes coupés et les crudités, désormais payables au poids. Résultat : une forte augmentation des prix. Le prétexte de lutter contre le gâchis n'est dans ce cas pas entendable. Car si gâchis il y a, il ne porte pas sur les fruits et les hors d'œuvre frais, mais sur les viandes et poissons en sauce, sur les légumes cuits - souvent ramollis et insipides - et sur les autres accompagnements souvent gras. Nous faisons circuler quelques photos de plateaux en fin de repas pour mieux le constater. En poussant les agents à réduire leur consommation de fruits et de crudités, et probablement à se reporter sur les produits carnés, laitiers industriels et autres pâtisseries, la DRH va à l'encontre des recommandations en matière de santé et des comportements éco-responsables. Moins d'offre de viande, des accompagnements de meilleure qualité mais en plus petites portions généreraient moins de gâchis, de mal bouffe et de gaz à effet de serre. Quant au pain, il ne sera pas gâché s'il est bon. Ces pesées font, de plus, perdre du temps à tout le monde alors que l'attente est déjà longue. Nous demandons la fin de cette aberration si peu écologique et une vraie réflexion, partagée, sur l'alimentation. Nous souhaitons aussi bien entendu discuter de la fermeture prochaine pour travaux du restaurant Séquoia.

Enfin, quand nous lisons le numéro d'avril de Focus, journal interne de la DGITM, nous nous disons qu'en matière de prévention des risques psycho-sociaux il va y avoir du boulot dans cette direction. On y apprend que lors du séminaire de l'encadrement du 26 avril dernier *«Xavier Niel nous a fait le grand honneur d'une intervention, pour nous faire part de sa vision et de son expérience en matière d'innovation, de conduite du changement ou encore de méthode de management. L'enseignement principal que nous pouvons en tirer est que pour innover il faut savoir sortir du cadre, et que pour surmonter les grands bouleversements qui nous entourent, il faut savoir prendre du recul, pour contempler le monde dans son ensemble, et non tenter d'innover avec des méthodes et des organisations manifestement inadaptées, trop lourdes ou avec des collaborateurs qui n'ont pas la bonne culture ou les bonnes compétences.»* Vous avez compris le message, les cadres de la DGITM ? Imagine-t-on les dégâts psychologiques que de tels propos peuvent provoquer chez les agents directement concernés ? Délibérément classés dans la catégorie des non compétents ? Bureaucrates sans doute trop chers au sein d'une lourde administration inutile ? Alors que ces agents, cadres ou non cadres, s'interrogent sans doute plutôt sur les politiques modales de transport mises en œuvre par les gouvernements successifs, sur les retards d'investissement dans le ferroviaire, sur l'état des infrastructures... La CGT s'élève contre ce type de démarche, demande quelles sont les priorités managériales de la DGITM et si cet intervenant a été rémunéré et combien.